



## SANTÉ PUBLIQUE

# Un plan de prévention des infections en préparation



Le présidium

Le ministère de la Santé et de la Population se prépare à valider, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour le développement, un Plan stratégique national de la prévention et contrôle des infections 2026-2030.

Ce document constitue, pour le pays, une étape déterminante vers le renforcement de la sécurité des patients, des prestataires et des communautés. Il place la qualité et la résilience du système de santé au cœur des priorités nationales, en cohérence avec les engagements régionaux et internationaux.

Page 7

## BANQUE MONDIALE

# Alexandra Célestin, nouvelle représentante résidente



La nouvelle représentante de la Banque mondiale au Congo/DR

Le Groupe de la Banque mondiale a nommé une nouvelle représentante résidente pour la République du Congo.

Alexandra Célestin dont l'entrée en fonction prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre représentera à la fois la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale pour le développement, la Société financière internationale ainsi que l'Agence multilatérale de garantie des investissements.

Page 16

## COMPTES NATIONAUX

# Vers une transition au système de comptabilité 2008



La réunion du Conseil des ministres

La République du Congo va transiter vers le système de comptabilité nationale 2008 en remplacement du système de comptabilité nationale de 1993 jugé obsolète, qui ne prend pas en compte plusieurs composantes essentielles de l'économie actuelle. « L'avantage de la transition au système de comptabilité nationale 2008 peut se traduire, entre autres, par l'opportunité

stratégique pour le pays de moderniser son appareil statistique et de renforcer sa position sur la scène internationale ; la revalorisation du produit intérieur brut avec des retombées positives sur des indicateurs clés qui en découlent (...) », a indiqué Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale en conseil des ministres.

Pages 4-5

## Éditorial

### Défis sanitaires

Page 2

## KOUILOU

# Implantation en vue d'une usine d'exploitation de potasse

Le gouvernement vient d'adopter un projet de décret portant autorisation expresse d'occuper une réserve foncière de l'Etat pour l'implantation d'une infrastructure portuaire d'exploitation des granules de potasse dans le Kouilou. Ce projet dont les crédits sont exécutés à plus de 200 millions de dollars américains est porteur d'un potentiel de 1500 emplois directs dans sa phase de construction et plus de 800 emplois permanents en phase d'exploitation industrielle.

Page 8

## ÉDITORIAL

## Défis sanitaires

Promouvoir la santé pour tous afin que chacun, partout où il se trouve, puisse atteindre le meilleur niveau de bien-être constitue un idéal pour relever les défis sanitaires d'aujourd'hui et de demain. Mais garantir les droits des patients par un plus grand accès aux soins de santé appelle à davantage d'efforts pour atteindre cet objectif.

L'offre de soins de santé se résume à la disponibilité des médicaments, à un personnel qualifié et à des équipements adaptés dans des structures sanitaires performantes. Trois besoins préalables indispensables sur lesquels les pouvoirs publics devraient mettre un accent, aussi bien dans l'intérêt des patients que des praticiens de ce corps de métier.

Préoccupation majeure pour le gouvernement, la situation sanitaire au Congo est au centre de différentes initiatives, notamment la formation de centaines de jeunes médecins à Cuba et la construction dans chaque département d'infrastructures sanitaires modernes mais dont les résultats espérés sont attendus.

Les campagnes de soins de santé gratuits organisées dans le pays participent de l'engagement du gouvernement à mieux s'attaquer aux problèmes de santé. Souhaitons qu'elles se tiennent régulièrement et qu'à travers elles des milliers de personnes puissent bénéficier des soins de qualité qui leur manquent tant faute de moyens financiers.

Les Dépêches de Brazzaville

## COMMISSION NATIONALE DE L'UNESCO

## Le Congo se prépare à la conférence générale

La Commission nationale congolaise pour l'Unesco a tenu, le 17 septembre, à Brazzaville son assemblée générale prélude à la 43<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), prévue du 30 octobre au 13 novembre 2025 à Samarcande en Ouzbékistan.

L'assemblée générale a réuni les représentants des ministères sectoriels, de la représentation nationale de l'Unesco, des présidents des universités publiques, chercheurs, des organisations de la société civile ainsi que des experts partenaires, afin d'harmoniser la position du Congo sur les principaux dossiers inscrits à l'ordre du jour international, notamment la candidature du Congolais Firmin Edouard Matoko au poste de directeur général.

« Cette session de 2025 marquera un moment décisif pour notre organisation, avec la nomination d'un nouveau directeur général. Mais aussi, elle interviendra presque à la fin du cycle du Plan national de développement 2026 et sera la dernière conférence avant l'échéance des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 », a indiqué le représentant adjoint de l'Unesco, Brice Olivier Kamwa.

Au cours de ces travaux, les participants vont examiner les grandes thématiques qui seront débattues à l'Unesco, notamment la promotion de l'éducation, les sciences exactes, les sciences humaines et sociales, la culture, l'information, la communication, l'administration programme et relations extérieures.

Le secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, Gabriel Bokoumaka, a insisté sur l'apport de son secrétariat pour avoir accompli au titre de l'an-



Les participants à l'assemblée générale après les travaux Adiac

née 2024-2025 des activités qui ont rendu visibles les actions de l'Unesco en dépit du contexte budgétaire difficile.

Dans cette situation, précise-t-il, le secrétariat a, entre autres, procédé à la vulgarisation des deux recommandations majeures sur la science ouverte et l'IA ; la mise en place des points focaux des programmes inter-gouvernementaux de l'Unesco, etc.

Cette assemblée générale a également servi de cadre pour dresser le bilan des activités menées par la Commission au cours des dernières années. Les avancées enregistrées dans le domaine de l'éducation, comme la formation de 1600 enseignants bénévoles dans la pratique de la classe en s'appropriant le programme d'étude du primaire ; dans la culture avec l'appui à la préparation du Fesbam et à la préparation des biens à soumettre sur les listes du patrimoine ; au niveau de la pro-

motion de la femme : l'appui au programme de sensibilisation contre les violences basées sur le genre, avec une vulgarisation de la loi Mouebara. Les conclusions et recommandations issues de cette rencontre seront transmises à la délégation congolaise qui prendra part à la Conférence générale de l'Unesco. « J'invite par conséquent les participants à un travail de fond. Que ce soit dans le traitement des projets de résolutions soumis aux Etats membres, ou dans les propositions à faire, en vue de l'amélioration de la gestion des différents programmes, organes, instituts ou réseaux de l'Unesco. Cette assemblée générale doit faire montre d'un grand savoir-faire et formuler des recommandations pertinentes, qui seront portées par nos délégués », a exhorté le conseiller au ministère de l'Enseignement supérieur, Bernard Mabila M'passi.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngonzo

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## DISPARITION

## Vital Balla reposera pour l'éternité au cimetière du centre-ville

Décédé le 24 août à Brazzaville à l'âge de 89 ans des suites d'une maladie, le membre du comité d'honneur du Parti congolais du travail (PCT) et président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, a été inhumé le 17 septembre au cimetière du centre-ville. Il a reçu avant son inhumation les hommages de son parti et de l'Acap. L'ambassadrice de Cuba en République du Congo, Indira Napoles Coello, et du Venezuela, Laura Evangelia Suárez, se sont elles aussi inclinées devant la mémoire de l'illustre disparu.

Rassemblés au siège communal à Mpila, sous la direction de leur secrétaire général, Pierre Moussa, les cadres et militants du PCT ont rendu hommage à l'un des cofondateurs de cette formation politique qui était encore en vie. Membre du comité d'honneur du PCT, Ida Victorine Ngampolo a rappelé, dans son oraison funèbre, que la disparition de Vital Balla est une perte immense pour le Congo qu'il a servi sans relâche, pour l'amitié entre les peuples du monde. Il s'agit également, a-t-elle dit, d'une perte pour le PCT, car le décès d'un ancien et éminent cofondateur du parti est toujours un événement douloureux... « C'est donc une lumière qui s'est éteinte, un grand parcours politique qui se referme. Le camarade Vital Balla nous lègue en héritage une incroyable richesse faite de grandeur d'âme, d'humanisme, d'abnégation au travail et de courage, tel qu'en témoignent les faits qui suivent », a-t-elle déclaré.

Né le 13 décembre 1936 à Madingou, dans le département de la Bouenza, Vital Balla fut un administrateur en chef des SAF à la retraite, ayant commencé sa carrière professionnelle comme agent de maîtrise en 1956. Il est ensuite ingénieur des travaux chargé de l'entretien et de l'installation des matériels industriels de la Société importation et exportation des

matériels industriels. Politique et homme d'Etat engagé, il a occupé plusieurs autres fonctions tant au plan national qu'international : ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo à Cuba en 1976 ; président cofondateur de l'Organisation nationale des volontaires pour le développement en 1986 ; député à l'Assemblée nationale populaire en 1989, membre du Conseil supérieur de la République (Parlement de transition) en 1991 ; médiateur de la République en 1992... La dernière fonction qu'il a assumée est celle de conseiller chargé des missions du président de la République en 2011.

Cofondateur du PCT en 1969 avec le numéro matricule 32, il a été délégué de l'arrondissement 5 de Brazzaville, Ouenzé, et membre du Comité central. « Un citoyen du monde et un exemple de fidélité au parti. De membre fondateur avec le matricule 32 en 1969, il termine son parcours politique comme membre du comité des membres d'honneur ; ce qui est une consécration de sa carrière politique. La jeune génération qui s'engage en politique trouvera, dans l'envergure de la personnalité du camarade Vital Balla, le modèle d'un militant engagé, d'un homme d'une modestie assez rare ayant incarné les vertus de tolérance et d'hu-



Pierre Moussa saluant la mémoire de Vital Balla/DR

manisme », a conclu Ida Victorine Ngampolo.

Le secrétaire général du PCT a regretté sa disparition en ces termes : « Il était exemplaire, sa force de conviction, sa force d'engagement, son implication dans les problèmes de paix à la fois au plan national et international ont fait de lui une véritable icône au niveau de notre parti et au niveau de notre pays. Vital Balla aurait pu participer encore au grand débat du sixième congrès ordinaire. Hélas, la nature est ainsi, il ne peut pas, et

nous lui disons au revoir », a témoigné Pierre Moussa.

Elevé à la dignité de président à vie de l'Acap, Vital Balla laisse orphelin ses collaborateurs qui lui ont rendu un dernier hommage au siège de l'organisation non gouvernementale. « Nous voici tristement devant le corps sans vie de notre icône, notre Mandela maison comme nous l'appelions affectueusement, fervent artisan de la paix et vous êtes sans savoir que toute sa vie, il a lutté pour la libération des peuples, le raffermissement des relations

entre les peuples du monde, et a porté haut le drapeau du Congo. Président national, tu l'as été et tu le demeureras à travers la transition intergénérationnelle que tu as bien voulu assurer. Tu t'en vas, mais sois-en rassuré que ta riche expérience constitue une bibliothèque pour nous ; et surtout une boussole afin de nous accrocher aux valeurs intrinsèques de paix, de patriotisme et de l'amour du prochain que tu as toujours défendues », a témoigné le président départemental de l'Acap-Brazzaville, Rémi Floria Massamba.

Parfait Wilfried Douniama

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

## La GAE poursuit la campagne de sensibilisation de la population

La Génération auto-entrepreneur (GAE) a été le 17 septembre l'hôte des habitants de Gamboma, chef-lieu du département Nkeni-Alima. Son coordonnateur général, Digne Elvis Tsalissan Okombi, et les délégués du Patriarce ont sensibilisé les potentiels électeurs au bien-fondé de l'opération de révision des listes électorales en cours dans le pays.

L'un des défis majeurs à relever lors des élections politiques en République du Congo reste le taux de participation qui est souvent en deçà des attentes des organisateurs. Consciente de cet enjeu de taille, la GAE s'est lancée depuis le début de l'opération de révision des listes électorales, le 1er septembre, dans la campagne de sensibilisation afin de toucher même les indécis. En effet, après Brazzaville, Pointe-Noire et Djambala, dans les Plateaux, les délégués et les comités de soutien au Patriarce mènent une campagne de porte-à-porte à Gamboma. Il s'agit d'un contact direct avec le peuple pour l'inciter à se faire inscrire sur les listes électorales.

Après une réunion avec les délégués du Patriarce DSN, le coordonnateur général de GAE et sa



Digne Elvis Okombi remettant des dépliants à la population Marche de sensibilisation des habitants de Gamboma/DR

suite ont bravé la pluie qui s'est abattue dans la communauté urbaine de Gamboma pour lan-

cer leur module pratique, dite la deuxième phase de la sensibilisation pour l'inscription de la population sur les listes électo-

rales. Il s'agit, en effet, d'une sensibilisation de proximité. La démarche de Digne Elvis Tsalissan Okombi consiste, entre autres, à mettre en œuvre de son plan de travail dans le cadre de la mobilisation et de la sensibilisation des hommes et femmes, jeunes comme vieux ayant répondu au rassemblement autour du Patriarce, Denis Sassou N'Guesso, en les incitant à se faire enrôler sur les listes électorales.

« Le but est de se faire enrôler dans le fichier électoral, d'y avoir son nom, pour recevoir sa carte d'électeur en vue d'exercer son droit de vote au moment venu, participant ainsi à la vie démocratique nationale. Le rôle des masses populaires dans le processus de préparation, de participa-

tion aux élections et dans la mise en œuvre des réformes n'est plus à démontrer », a rappelé Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Selon lui, la dynamique le Patriarce ira jusqu'au bout des engagements qu'il a pris. « Après Gamboma, les prochaines étapes sont connues. Nous irons vers d'autres départements poursuivant l'exécution du plan de travail et de la dynamique populaire. Plus rien ne peut arrêter. La belle et populaire aventure pour le Patriarce DSN se poursuit. Nous l'avions dit et le répétons : il n'y aura plus un pas dans ce pays sans le Patriarce DSN », a martelé le coordonnateur général de la GAE.

P.W.D.

# Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 17 septembre 2025

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 17 septembre 2025 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Neuf affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir trois projets de décrets, au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement ; un projet de décret, au titre du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique ; cinq communications, au titre du ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale.

## I/- Ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Pierre Mabila, ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres trois projets de décret.

Le premier texte présenté est le projet de décret portant autorisation expresse d'occuper une réserve foncière de l'Etat, constituée d'une emprise du domaine public maritime, située au lieu-dit « Hollmoni », district de Loango, département du Kouilou, par la société Luyuan des mines Congo.

La société Luyuan des mines Congo est attributaire du permis minier dit « Mboukoumassi », pour l'exploitation des sels potassiques au lieu-dit « Hollmoni », district de Loango, département du Kouilou.

L'exploitation de la potasse constitue une composante essentielle de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, dans une perspective de transformation locale, de création de valeur ajoutée et de développement d'industries connexes. Ce projet de décret a pour objet de conférer à une personne morale de droit privé l'occupation d'une emprise du domaine public de cinq cent soixante-dix-sept hectares quatre-vingt-quatre ares vingt-six centiares, pour une durée de vingt ans.

Cette attribution foncière est justifiée par la nécessité d'implanter une infrastructure portuaire moderne destinée à l'exploitation des granulés de potasse. Ce projet dont les crédits sont exécutés à plus de deux cents millions de dollars est porteur d'un grand potentiel d'emplois, tant dans les phases de construction que d'exploitation, notamment :

Environ 1500 emplois directs en phase de construction ; Plus de 800 emplois permanents en phase d'exploitation industrielle ; D'autres milliers d'emplois indirects générés dans les services de soutien, de la logistique, du commerce et des transports.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant autorisation expresse d'occuper une réserve foncière de l'Etat constituée d'une emprise du domaine public maritime, située au lieu-dit « Hollmoni » district de Loango, département du Kouilou, par la société Luyuan des mines Congo.

Deux autres projets de décrets ont été présentés au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement.

Il s'agit : du projet de décret portant déclassement de la propriété bâtie du domaine public de l'Etat cadastrée section, bloc / parcelles 52, 53, 54, 54 bis, 55, 56, 58 et 59, arrondissement n° 2 Youlou Pongui, centre-ville, commune de Dolisie, département du Niari ; et du projet de décret portant cessation à titre gracieux de la propriété bâtie du domaine privé de l'Etat cadastrée section, bloc /, parcelles 52, 53, 54, 54 bis, 55, 56, 58 et 59, arrondissement n° 2 Youlou Pongui, centre-ville, commune de Dolisie, département du Niari.

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a décidé d'implanter une agence bancaire dans la ville de Dolisie, chef-lieu du département du Niari. L'ouverture de cette agence s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence institutionnelle de la BEAC au niveau national et sous-régional, et vise à mieux desservir la population et les institutions financières locales.

Afin de réaliser ce projet, une réserve foncière de l'Etat, d'une superficie de trois hectares trente-neuf ares quatre-vingt-dix-huit centiares, a été identifiée au centre-ville de Dolisie. La BEAC sollicite l'acquisition à titre gracieux, conformément aux usages en matière d'accueil d'institutions communautaires d'intérêt stratégique.

L'implantation de cette agence présente des retombées positives, tant pour l'Etat congolais que pour la population locale, à savoir une meilleure couverture bancaire dans la partie Sud du pays ; la création d'emplois directs et indirects ; et la redynamisation du tissu économique local, par une plus grande circulation monétaire.

De même par ce projet, la BEAC va construire un édifice imposant, d'architecture futuriste, qui apportera une valeur ajoutée esthétique et fonctionnelle au

paysage urbain de Dolisie. Elle contribuera à rehausser l'image de la ville de Dolisie, comme pôle économique et administratif d'avenir. La cession gratuite d'un fonds de terres domaniales au profit de la BEAC pour la construction de son agence de Dolisie se justifie par l'intérêt général du projet qui concilie la politique d'aménagement du territoire au développement économique local et à l'intégration sous-régionale.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les projets de décrets portant respectivement déclassement de la propriété bâtie du domaine public de l'Etat cadastrée section, bloc / parcelles 52, 53, 54, 54 bis, 55, 56, 58 et 59, arrondissement n° 2 Youlou Pongui, centre-ville, commune de Dolisie, département du Niari et cessation à titre gracieux de la propriété bâtie du domaine privé de l'Etat cadastrée section, bloc / parcelles 52, 53, 54, 54 bis, 55, 56, 58 et 59, arrondissement n° 2 Youlou Pongui, centre-ville, commune de Dolisie, département du Niari.

## II/- Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Emile Ouosso, ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, a présenté le projet de décret portant approbation du Pacte national énergétique de la République du Congo.

Le Sommet africain pour l'énergie tenu à Dar es Salam, les 27 et 28 janvier 2025, sur le thème « Accélérer l'avenir énergétique en Afrique », a posé les bases d'une nouvelle ère de la politique énergétique sur l'ensemble du continent africain.

Cette ère introduite par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et leurs partenaires, vise à fournir, à l'horizon 2030, de l'électricité à 300 millions d'Africains, sur les 690 millions recensés, n'y ayant pas accès.

L'adhésion pleine et entière à ce projet par son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, témoigne la volonté de la République du Congo pour l'accès à l'électricité à près de six millions de Congolais à l'horizon 2030.

C'est dans cette perspective que la République du Congo a signé la Convention de Dar es Salam de janvier 2025, en vue, entre autres, d'établir des alliances de partenariat stratégique autour des objectifs et des actions visant à projeter le futur commun de l'accès universel à l'électricité.

Pour arrimer le Congo à la Mission 300, le gouvernement s'est engagé à élaborer le Pacte national énergétique de la République du Congo à l'issue des discussions et consultations avec diverses parties prenantes, notamment les partenaires techniques et financiers au développement, le secteur privé et la société civile.

Ce pacte vise comme objectifs à réhabiliter et développer les infrastructures énergétiques à des coûts compétitifs ; tirer parti des avantages d'une intégration régionale accrue ; progresser vers l'accès universel à l'énergie, en mettant l'accent sur les zones rurales et mal desservies, et accélérer l'adoption de solutions de cuisson propres ; encourager la participation du secteur privé pour débloquer des ressources supplémentaires ; assurer la viabilité financière des sociétés du service public d'électricité afin d'assurer la sécurité énergétique et de fournir des services fiables et abordables.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation du Pacte national énergétique de la République du Congo.

## III/- Communications

Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale, a présenté aux membres du Conseil des ministres cinq communications.

La première communication porte sur la transition vers le système de comptabilité nationale 2008 pour la production des comptes nationaux du Congo.

La République du Congo continue de produire ses comptes selon le Système de comptabilité nationale de 1993. Ce système comptable ne prend pas en compte plusieurs composantes essentielles de l'économie actuelle, comme le secteur informel, les services numériques ou le capital naturel.

L'avantage de la transition au Système de comptabilité nationale 2008 peut se traduire par :

l'opportunité stratégique pour le Congo de moderniser son appareil statistique et de renforcer sa position sur la scène internationale ; la prise en compte optimale des secteurs économiques, tels que l'économie informelle, les services numériques et la valorisation du capital naturel et son intégration au produit

# Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 17 septembre 2025

intérieur brut ; la revalorisation du produit intérieur brut avec des retombées positives sur des indicateurs clés qui en découlent ; le renforcement des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et l'augmentation des recettes publiques ; le renforcement de la crédibilité du Congo auprès des institutions financières internationales, des investisseurs et des partenaires au développement.

La deuxième communication est relative à la participation de la délégation congolaise à la 60e assemblée annuelle 2025 des conseils des gouverneurs du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et à la 61e assemblée annuelle du fonds africain de développement (FAD), du 26 au 30 mai 2025, à Abidjan, République de Côte d'Ivoire.

Monsieur le ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale a donné des informations portant sur la participation de la République du Congo à ces assemblées annuelles de 2025 du Groupe de la BAD, tenues sur le thème « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement ».

Au cours de ces assemblées annuelles, cinq séances des Conseils des gouvernements ont eu lieu à huis clos. Ces séances ont porté principalement sur l'examen et l'approbation du rapport du Comité directeur mixte, du rapport du Comité directeur du Conseil des gouverneurs sur l'élection du nouveau président, du rapport de la réunion du Comité permanent du Conseil des gouverneurs et sur les conditions de service du personnel ; l'élection des administrateurs ; l'audition des cinq candidats au poste de président du Groupe de la BAD.

Les assemblées annuelles ont également été marquées par l'élection de M. Sidi Ould Tah, de nationalité mauritanienne, au poste de président de la BAD, à l'issue du troisième tour du scrutin ; l'accession de la République du Congo à la présidence du Conseil des gouverneurs.

A cet effet, M. Ludovic Ngatsé, ministre chargé du Plan, gouverneur de la BAD pour la République du Congo, a officiellement reçu le témoin de la Côte d'Ivoire, pour assumer désormais la présidence du Conseil des gouverneurs pour un mandat d'un an.

l'organisation des prochaines assemblées annuelles du groupe de la BAD à Brazzaville du 26 au 30 mai 2026 ; la réunion annuelle des gouverneurs de la circonscription Afrique centrale.

La troisième communication est relative à la participation de la délégation congolaise à l'installation du nouveau président élu de la BAD.

Le ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration régionale a informé les membres du Conseil des ministres sur la participation de la délégation congolaise, qu'il a conduite, à l'installation du 9e président du Groupe de la BAD, le 1er septembre 20025.

La cérémonie d'installation du nouveau président de la BAD s'est déroulée en présence et sous la très haute autorité de son excellence M. Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, accompagné de son excellence M. Mohamed Ould Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie.

Les dernières communications ont respectivement concerné la 7e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la 16e Conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenues à Bangui (République centrafricaine) le 10 septembre 2025.

S'agissant de la 7e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, tenue le 7 septembre 2025 à Sipopo, en République de Guinée équatoriale, sous la présidence de son excellence Obiang Nguema Mbasogo, président de la République de Guinée équatoriale, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, M. Ludovic Ngatsé, ministre en charge de l'Economie, a informé les membres du Conseil des ministres de la participation de la République du Congo à ladite Conférence.

Le président de la République, chef de l'Etat, son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, était représenté à cette Conférence par M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement.

Cette session a été précédée par une réunion du Conseil des ministres de la CEEAC, présidée par le ministre chargé de l'Intégration régionale de la République de Guinée équatoriale, assisté des ministres chargés de l'Intégration régionale de Sao Tomé-et-Principe, en qualité de vice-président et de la République démocratique du Congo, en qualité de rapporteur.

La Conférence a suivi la lecture et a pris acte du rapport du Conseil des ministres, en formulant à cet effet des directives et des orientations appropriées.

Elle a également entériné la recommandation du Conseil des ministres de pour-

suivre le processus de sélection des membres de l'exécutif de la nouvelle Commission.

La Conférence des chefs d'Etat a procédé à la nomination de M. Ezéchiel Nibigira, de nationalité burundaise, au poste de président de la Commission de la CEEAC pour un mandat de cinq ans non renouvelable et a décidé de son installation immédiate. La Conférence a également pris note de la candidature de monsieur l'ambassadeur Firmin Edouard Matoko, de nationalité congolaise, au poste de directeur général de l'Unesco.

Enfin, la Conférence a suivi un rapport sur la situation sécuritaire en République démocratique du Congo.

La 16e Conférence des chefs d'Etat de la Cémac s'est tenue le 10 septembre 2025 à Bangui, en République centrafricaine, sous la présidence de son excellence le Pr Faustin Archange Touadéra, président sortant de ladite Conférence.

La délégation de la République du Congo a été conduite par son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

M. Ludovic Ngatsé, ministre en charge de l'Economie, a informé les membres du Conseil des ministres qu'au cours des travaux à huis clos, la Conférence a suivi la communication spéciale de son excellence M. Denis Sassou N'Gusso, en sa qualité de président dédié du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac.

A cet effet, son excellence monsieur le président de la République du Congo a présenté l'état d'avancement de la deuxième génération du programme et a mis en évidence les progrès accomplis, notamment en matière de discipline budgétaire, de relance de la croissance et de consolidation des finances publiques.

La Conférence a salué la qualité et la clarté de cette présentation, puis a recommandé d'engager rapidement la troisième phase du préfinancement de la Cémac, orientée vers l'industrialisation, la diversification économique et le renforcement du cadre macroéconomique.

Par ailleurs, la Conférence a confié à son excellence M. Denis Sassou N'Gusso la mission de conduire une réflexion sur la réforme du cadre de coopération monétaire entre la Cémac et la France. La Conférence a ensuite suivi la communication du président de la République de Guinée équatoriale, consacrée au Programme d'amélioration du fonctionnement des institutions, qui vise à renforcer la gouvernance, à promouvoir l'équité dans la rotation des responsabilités, à améliorer le financement de l'intégration et à accroître l'efficacité des organismes communautaires. La Conférence a, en outre, pris acte de la communication du président de la République du Cameroun, son excellence Paul Biya, ainsi que les rapports présentés par le président de la Commission, le gouverneur de la BEAC et le président de la BDEAC.

Enfin, la Conférence des chefs d'Etat a transmis à son excellence M. Denis Sassou N'Gusso la présidence de la Conférence des chefs d'Etat de la Cémac.

## IV/- Nominations

Enfin, le Conseil des ministres a procédé à des nominations.

Au titre du ministère des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement :

Directeur général du domaine de l'Etat : M. Ngouedy Makota Jean Noël.

Au titre du ministère des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat :

Inspecteur général des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat : M. Diambou Bounkita Dimitri Presley.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 15.

## Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025

**Pour le ministre de la Communication et des Médias,**

**Porte-parole du gouvernement, en mission,**

**Le garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga**



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 015/MEPIR/2025/UGP PRACAC

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MOSSAKA

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MOSSAKA ».

2-La mission présente un double objectif à savoir : d'une part, évaluer les effets directs et indirects des activités du sous-projet sur l'équilibre écologique des différentes zones de construction du site, sur le cadre et la qualité de vie des populations, sur le développement économique des localités et sur l'environnement en général afin d'assurer une insertion harmonieuse de ce sous-projet dans son milieu d'accueil et d'autre part, préparer un Plan d'Action de Réinstallation conforme aux exigences de la Banque mondiale et aux dispositions légales nationales, pour garantir une gestion adéquate des impacts liés à la réinstallation involontaire.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de

Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SOC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MOSSAKA » doivent être envoyées au plus tard le 02 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 054 206 29 15 / 06 931 00 10  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

**Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025**

**Le Coordonnateur du PRACAC,**

**Benoît NGAYOU**

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 016/MEPIR/2025/UGP PRACAC

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE MAKOTIPOKO

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MAKOTIPOKO ».

2-La mission présente un double objectif à savoir : d'une part, évaluer les effets directs et indirects des activités du sous-projet sur l'équilibre écologique des différentes zones de construction du site, sur le cadre et la qualité de vie des populations, sur le développement économique des localités et sur l'environnement en général afin d'assurer une insertion harmonieuse de ce sous-projet dans son milieu d'accueil et d'autre part, préparer un Plan d'Action de Réinstallation conforme aux exigences de la Banque mondiale et aux dispositions légales nationales, pour garantir une gestion adéquate des impacts liés à la réinstallation involontaire.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de

Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SOC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MAKOTIPOKO » doivent être envoyées au plus tard le 06 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

**Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025**

**Le Coordonnateur du PRACAC,**

**Benoît NGAYOU**

## CONTRÔLE DES INFECTIONS

## Le Congo bientôt doté d'un Plan stratégique de la prévention

Le ministère de la Santé et de la Population a organisé, le 18 septembre à Brazzaville, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour le développement (Pnud) et le Fonds mondial, un atelier de validation du Plan stratégique national de la prévention et contrôle des infections (PSN-PCI) 2026-2030 en République du Congo.

Selon le Pnud, la validation de ce document constitue une étape déterminante vers le renforcement de la sécurité des patients, des prestataires et des communautés. « Ce plan place la qualité et la résilience du système de santé au cœur des priorités nationales. Ceci en cohérence avec les engagements régionaux et internationaux, notamment ceux de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Union africaine. Le Pnud félicite les autorités congolaises pour cette initiative ambitieuse. Elle témoigne d'une volonté claire de bâtir un système de santé plus sûr, plus robuste et plus durable, capable de protéger efficacement les populations associées aux soins », a déclaré Nchafor Rachel, au nom de la représentante résidente du Pnud au Congo.

Elle s'est, par ailleurs, réjouie d'avoir accompagné ce pro-



Les participants/Adiac

cessus, en partenariat avec le Fonds mondial et l'ensemble des parties prenantes nationales. « Le Pnud réaffirme son engagement à poursuivre son appui technique et financier pour la mise en œuvre effective de ce plan, afin de transformer les engagements en résultats concrets et durables, au service de la santé et du bien-être de tous les Congolais »,

a-t-elle conclu au nom d'Adama Dian Barry.

Le directeur général des soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabeka, a lui aussi rappelé que la tenue de cet atelier constitue une étape cruciale dans la consolidation du système de santé national et dans le renforcement des capacités des différents acteurs à prévenir et à contrôler les infections, qu'elles soient

liées aux soins de santé ou d'origine communautaire. « La récente expérience des épidémies et de la pandémie de la Covid-19 nous rappelle à quel point la prévention des infections est un pilier incontournable pour la sécurité sanitaire nationale et mondiale. La présence parmi nous des invités issus de la dynamique «Une seule santé» illustre l'importance

de la collaboration intersectorielle entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement », a-t-il dit, précisant que la lutte contre les infections et les menaces sanitaires ne saurait être efficace sans une approche intégrée, concertée et durable. En effet, cet atelier de validation a permis aux participants d'examiner, d'enrichir et d'adopter des plans stratégiques et opérationnels réalisés, fondés sur les évidences et alignés aux priorités nationales. « Ces plans seront nos boussoles pour l'action, nos outils de coordination et nos instruments de redevabilité. Votre engagement témoigne de notre volonté commune de bâtir un système de santé résilient et protecteur pour nos populations », a conclu le Pr Henri Germain Monabeka, félicitant les partenaires qui ont contribué à l'élaboration de ces documents.

Parfait Wilfried Douniama

## CONGO-BÉNIN

## L'économie sociale et solidaire au menu des échanges entre les Conseils économiques

La présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Emilienne Raoul, a échangé, le 16 septembre, à Brazzaville avec le président du Conseil économique et social (CES) du Bénin, Conrad Jean Mauriac Gbaguidi, sur l'économie sociale et solidaire.

Les deux personnalités veulent voir évoluer, dans leurs pays respectifs, un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

« Nos deux institutions partagent aujourd'hui une même préoccupation : celle de l'économie sociale et solidaire qui nous paraît comme étant un levier important en matière de développement économique ; d'insertion professionnelle de nos populations ; de développement de nos petites entreprises, micro-entre-

prises, voire établissements ou activités commerciales. L'idée, c'est de les accompagner pour mieux vivre de leurs activités et mieux créer de la richesse pour eux et pour nos pays. Voilà donc ce que je peux retenir de notre échange », a indiqué Conrad Jean Mauriac Gbaguidi. Il a fait part de l'expérience du Bénin sur la manière dont le Conseil économique et social travaille avec les territoires.

Récemment, l'Organisation internationale du travail vient de donner son mandat définitif sur l'intérêt que représente l'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud comme ceux du Nord. Il n'est plus à prouver que c'est



Emilienne Raoul et Conrad Jean Mauriac Gbaguidi/Adiac

un secteur qui permet une croissance de l'économie, car dans les pays du Sud, il y a plus de 90% des activités qui sont du secteur informel. Pour sa part, la présidente du CESE, Emilienne Raoul,

a évoqué les travaux menés par son institution, notamment la gestion des ordures ménagères, les actions contre le banditisme urbain avec le phénomène «Bébés noirs» et autres. En plus,

elle a encouragé l'esprit de recherche, de dialogue avec la population et a évoqué la capacité de ces Conseils économiques à pouvoir travailler ensemble.

Fortuné Ibara

## KOUILOU

## Vers l'implantation d'une usine d'exploitation de potasse

En matière d'exploitation des sels potassiques au lieu-dit « Hollmoni », dans le district de Loango, département du Kouilou, le gouvernement vient d'adopter un projet de décret portant autorisation expresse d'occuper une réserve foncière de l'Etat constituée d'une emprise du domaine public maritime par la société Luyuan des mines Congo.

« L'exploitation de la potasse constitue une composante essentielle de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, dans une perspective de transformation locale, de création de valeur ajoutée et de développement d'industries connexes », indique le communiqué final du Conseil des ministres tenu le 17 septembre à Brazzaville. Une prescription liée au projet de décret relative à une attribution foncière est justifiée par la nécessité d'implanter une infrastructure portuaire moderne destinée à l'exploitation des granulés de potasse, présenté par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabilia. Ce projet dont les crédits sont exécutés à plus de deux cents millions de dollars américains est porteur d'un grand potentiel d'emplois, tant dans les phases de construction que d'exploitation, notamment environ 1500 emplois directs en phase de construction ; plus de 800 emplois permanents en phase d'exploitation industrielle ; d'autres milliers d'emplois indirects générés dans les services de soutien, de la logistique, du commerce et des transports. En définitive, le projet adopté a pour objet de conférer à une personne morale de droit privé l'occupation d'une emprise du domaine public de cinq cent soixante-dix-sept hectares, quatre-vingt-quatre ares vingt-six centiares, pour une durée de vingt ans.

Guillaume Ondze

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Améliorer les conditions agricoles des populations vulnérables

Le programme alimentaire mondial (PAM), en collaboration avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a organisé, le 18 septembre, à Brazzaville un atelier de restitution relatif au « diagnostic sur la vulnérabilité et la résilience des cultures et savoirs endogènes pour une solution d'adaptation au changement climatique ».

Conduite par le centre Africain d'études et de la recherche pour le développement dans le cadre du projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques » financé par le Fonds d'Adaptation, cette étude vise à améliorer la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique des communautés vulnérables vivant dans 124 villages des départements de la Bouenza, la Likouala et la Sangha, en se basant sur les pratiques agricoles traditionnelles telles que la culture de soja, du manioc, de l'arachide, du maïs et la banane.

« Cet atelier vise à créer un espace d'échange et de reconstruction autour des résultats de l'étude afin d'enrichir les analyses et d'identifier collectivement des pistes d'action pertinentes pour renforcer la résilience des communautés dans les zones civiles », a indiqué la re-

présentante du directeur du PAM au Congo, Estelle Nikiema.

Ce rapport démontre que ces zones sont exposées à un risque climatique élevé et ont un statut socio-économique médiocre, ce qui dénote une vulnérabilité chronique. En effet, selon les statistiques moyennes de chaque département, la Likouala est confrontée à une variabilité hydrique importante. Un appui technique prenant en compte les dynamiques locales permettrait de renforcer significativement la résilience des communautés rurales.

La Sangha, quant à elle, combine des opportunités agricoles forestières et des contraintes liées à l'isolement et à l'instabilité climatique. L'activation des savoirs endogènes alliée à un appui technique communautaire permettrait d'assurer une meilleure sécurité locale. Le département de la Bouenza, par contre, présente un fort potentiel

de résilience face au changement climatique, grâce à la richesse de ses pratiques agricoles et son accès aux marchés. La consolidation de ses savoirs endogènes et l'amélioration de l'accès aux technologies durables sont essentielles.

Cette comparaison met en évidence la nécessité de renforcer les investissements ciblés dans les infrastructures agricoles, la formation des producteurs et l'accès aux intrants pour améliorer durablement les performances agricoles.

« Face à ces défis, il devient indispensable de s'appuyer non seulement sur des approches scientifiques et techniques, mais aussi et surtout sur les savoirs et pratiques qui ont permis à nos communautés de vivre en harmonie pendant des générations », a déclaré la directrice générale du développement durable, Olga Rosine Ossombi.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

**REPOSE EN PAIX**  
Madame H. KABA



**Monsieur Yvon KABA,**  
Directeur Général de l'Assainissement,  
a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble  
de ses collègues, Collaborateurs, amis et  
connaissances, le décès de son épouse.

**Décès survenu ce lundi**  
**15 septembre 2025 au**  
**CHU de Brazzaville.**

**La veillée se tient au**  
**n°22 Rue Bakoukouyas,**  
**Moungali,**  
**croisement Mfoa.**

<< l'Éternel a donné, et l'Éternel a repris,  
que le nom de l'Éternel soit béni !

Job 1 - 21




**VISITEZ LE**  
**MUSÉE-GALERIE**  
**DU BASSIN DU CONGO**

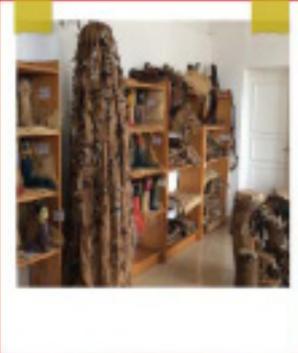
**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**





**Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,**  
**immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,**  
**République du Congo**

# ONU Antonio Guterres insiste sur une réforme du Conseil de sécurité

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a lancé un appel pour une réforme en profondeur du Conseil de sécurité. Dans un contexte géopolitique en mutation, il estime que la composition actuelle de cette institution ne reflète plus la réalité mondiale d'aujourd'hui.

À New York, le secrétaire général de l'ONU a exprimé, le 15 septembre, des préoccupations concernant la légitimité et l'efficacité du Conseil de sécurité, exhortant à une réforme indispensable de cette instance. Selon António Guterres, la structure héritée de 1945 est devenue obsolète, ne représentant plus les équilibres géopolitiques contemporains. « *Le Conseil reflète les réalités d'après-guerre, pas celles d'aujourd'hui* », a-t-il affirmé. Le cœur de son message résonne dans la nécessité d'une réévaluation et d'une expansion du Conseil de sécurité pour mieux intégrer les voix des pays émergents, ainsi que des régions sous-représentées comme l'Afrique et l'Amérique latine. Alors que le multilatéralisme est de plus en plus fragilisé par les tensions internationales, le patron de l'ONU insiste sur le fait qu'une réforme pourrait redonner souffle et crédibilité à l'ONU, essentielle pour faire face aux défis globaux actuels. La critique d'António Guterres s'adresse principalement aux membres permanents du



Le secrétaire général de l'ONU

Conseil, qui détiennent le droit de veto. Ce privilège, selon lui, concentre le pouvoir décisionnel entre les mains de quelques nations et entrave l'action des puissances émergentes dési-

rant participer à la gouvernance mondiale. « *Le système actuel est une entrave à la justice et à l'efficacité nécessaires pour aider à résoudre les crises internationales* », a-t-il souligné.

En réponse à cet appel, une coalition de pays a aussi plaidé pour un élargissement du Conseil. Ces nations estiment qu'aménager les règles du jeu est devenu essentiel, et qu'il est

temps de remettre en question l'autorité des États membres permanents pour promouvoir un équilibre plus juste au sein de l'instance. Le secrétaire général de l'ONU n'ignore pas la complexité de cette entreprise. « *Nous sommes dans une époque de grands bouleversements* », a averti António Guterres, ajoutant que la nécessité d'un Conseil de sécurité réformé est une question de survie pour à la fois l'ONU et le multilatéralisme. Il se pose la question de savoir si les grandes puissances accepteront de changer les règles qui ont longtemps garanti leur domination. La pression pour une transformation est également renforcée par les échecs successifs de l'instance à gérer efficacement les conflits actuels. Dans un monde où l'interdépendance est la norme, les institutions doivent évoluer pour rester pertinentes. La question demeure : les grandes puissances seront-elles prêtes à céder une partie de leurs privilèges au profit d'un système plus représentatif et efficace ?

Fiacre Kombo

**11<sup>e</sup> ÉDITION**  
**RIA BRAZZAVILLE**  
RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN

**PATRIMOINE AFRICAIN, TÉMOIN DU PASSÉ  
OU RICHESSE DURABLE POUR DEMAIN ?**

**DU 08 AU 28 SEPTEMBRE 2025**

**DÉBATS D'IDÉES, SPECTACLES,  
PROJECTIONS, EXPOSITION,  
WORKSHOPS, DANSE, CINÉMA,  
PEINTURE, PHOTO/VIDÉO,  
PERFORMANCE, CRITIQUE D'ART...**

**LES ATELIERS SAHM**  
168 - 170 RUE ALEXANDRY  
MPISSA / BACONGO  
☎ +242 06 487 67 96

**LES WORKSHOPS SE DÉROULERONT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H30 À 12H PUIS DE 14H À 16H.**

**LUNDI 08 SEPTEMBRE 10H>18H**

**PRESENTATION GÉNÉRALE DES PARTICIPANTS SUIVIE DU DÉBAT D'IDÉES THÉMATIQUE 11E RIAC : 10H**  
Avec Fabiola Ecol Ayissi, Jean Michel Dissake Dissake, Hassim Tall Boukambou, et Dr Auguste Miabeto. Modéré par Franchesca Bel

**REPAS DE BIENVENUE (sur invitation) : 12H**  
**DÉMARRAGE DES ATELIERS CRITIQUE D'ART, PEINTURE, PHOTO/VIDÉO, ÉCRITURE CRÉATIVE, PERFORMANCE, DANSE : 14H-16H**

**PERFORMANCES : 18H**  
**THÉÂTRE** "Cannibale de Didier Daeninckx" Une mise en scène de François Bogglo. Avec Géraldine Massamouna et Eros Mampouya  
"Cercle de mémoires" de Ange Kayifa (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**MARDI 09 SEPTEMBRE 18H**

**PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE : 18H**  
"Sankara n'est pas mort" de Lucie Viver

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**MERCREDI 10 SEPTEMBRE 18H**

**VERNISSAGE EXPO COLLECTIVE RIAC : 18H**  
L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

**JEUDI 11 SEPTEMBRE 18H**

**VERNISSAGE EXPO SOLO : 18H**  
de Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)

PEFACO HOTEL MAYA MAYA

**VENDREDI 12 SEPTEMBRE 18H>19H**

**EXPOSITION ÉPHÉMÈRE, VENTE TABLEAUX ET LIVRES À LA RESIDENCE DE LA REPRÉSENTANTE DU PNUD : 18H**  
**SPECTACLE DE SLAM ET DANSE SUIVI D'UNE SESSION DANSES PATRIMONIALES DES PAYS INVITÉS DE LA 11E RIAC : 19H**  
PNUD (SUR INVITATION)

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE 09H>18H**

**CARTE BLANCHE : 09H30-12H30**  
Marwen Trabelsi (Tunisie), Jean Michel Dissake Dissake (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**CONCERT DE B'EGGY MAM SUIVI D'UN DJ SET : 18H**  
B'ART DES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 10H>12H**

**MATCH DE FOOTBALL POUR LE FUN ET L'ESPRIT SPORTIF CONTINENTAL : 10H30**  
CLASSICO TERRAIN FOOT (CENTRE VILLE)

**LUNDI 15 SEPTEMBRE 09H>18H**

**CARTE BLANCHE : 09H30-12H30**  
Marcel Gbellea (Benin), Mélanie Gobet (Suisse)

**PERFORMANCES : 18H**  
"Je suis Jim Joler la carte qui gagne toujours" de Ange Mackiombou  
"WDA" de Lucas Essomba (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**MARDI 16 SEPTEMBRE 18H**

**PERFORMANCES : 18H**  
"Le duel de la mélancolie" de Sam Bb  
"L'Écoute, Fidis Kabon" de Altra Couvreur Gbellea

**MERCREDI 17 SEPTEMBRE 18H**

**PERFORMANCES : 18H**  
"L'Inédite" de Raïna Eber (Cameroun)  
"Écoute" de la Cie Messianique (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**JEUDI 18 SEPTEMBRE 18H**

**PERFORMANCES : 18H**  
"Racines en mouvement" des Vicky Twins  
"Step by step to jump" de la Cie Noura  
"Savata" de Nadejya (Cameroun)

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**VENDREDI 19 SEPTEMBRE 18H**

**SOIRÉE SPÉCIALE RESTITUTION DE DEUX RESIDENCES CROISÉES : 18H**  
Performance de Tity Meufpart et Sam Bb.  
"Entre, sœur, salue et sang" de Johanna, Mwana Tsuka avec les textes de Sony Labou Tansi

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

**SAMEDI 20 SEPTEMBRE 09H>18H**

**CARTE BLANCHE : 09H30**  
Estimache Agbodjoni (Benin)

**CONFÉRENCE : 10H30**  
"Le patrimoine africain à l'ère des imaginaires globalisés : continuités, fractures et réinventions" présenté par Emeraude Kouka. Écritain | Critique d'art | Conseiller aux arts et aux lettres du Ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**SOIRÉE SLAM ET MUSIQUE RIAC 2025 : 18H**  
Avec les artistes comme : Maska Kéke Bil, Emillo Lacass, Biz Ize, Nelly M, Koffi de Brazza, Sahmoué, Aristote (le noble Congo), Mariusca, Skipp Narco, Gang Vegas, Yaya Onka...

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO / PAF : 2000FCFA

**DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 10H>15H**

**VISITE TOURISTIQUE DE BRAZZAVILLE : 10H00**  
**BATTLE DANCE NSAKA : 15H30**  
ÉCOLE 3 FRANCS DE BACONGO (ENTREE LIBRE)

**LUNDI 22 SEPTEMBRE 10H>15H**

**CARTE BLANCHE : 18H**  
Thème : Arts et perspectives d'avenir, penser l'art comme un métier professionnel. Animé par Franchesca Bel.

**PERFORMANCE : 18H**  
"Nams" de Tidiane

LES ATELIERS SAHM (ENTREE LIBRE)

**MERCREDI 24 SEPTEMBRE 18H**

**RESTITUTION DE L'ATELIER DANSE : 18H**  
animé par Marcel Gbellea (Benin)

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO (ENTREE LIBRE)

**DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 16H**

**CLÔTURE DE LA 11E RIAC : 16H**  
• Restitution générale des ateliers Critique d'art, Peinture, Photo/Vidéo et Performance.  
• Vernissage des œuvres produites.  
• Spectacles inédits.  
• Remise de prix ...

LES ATELIERS SAHM / ENTREE LIBRE



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/MEPIR/2025/UGP PRACAC

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE LIRANGA

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de LIRANGA ».

2-La mission présente un double objectif à savoir : d'une part, évaluer les effets directs et indirects des activités du sous-projet sur l'équilibre écologique des différentes zones de construction du site, sur le cadre et la qualité de vie des populations, sur le développement économique des localités et sur l'environnement en général afin d'assurer une insertion harmonieuse de ce sous-projet dans son milieu d'accueil et d'autre part, préparer un Plan d'Action de Réinstallation conforme aux exigences de la Banque mondiale et aux dispositions légales nationales, pour garantir une gestion adéquate des impacts liés à la réinstallation involontaire.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de

Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SOC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de LIRANGA » doivent être envoyées au plus tard le 06 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

**Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025**

**Le Coordonnateur du PRACAC,**

**Benoît NGAYOU**

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 018 /MEPIR/2025/UGP PRACAC

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE DE BETOU

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de BETOU ».

2-La mission présente un double objectif à savoir : d'une part, évaluer les effets directs et indirects des activités du sous-projet sur l'équilibre écologique des différentes zones de construction du site, sur le cadre et la qualité de vie des populations, sur le développement économique des localités et sur l'environnement en général afin d'assurer une insertion harmonieuse de ce sous-projet dans son milieu d'accueil et d'autre part, préparer un Plan d'action de réinstallation conforme aux exigences de la Banque mondiale et aux dispositions légales nationales, pour garantir une gestion adéquate des impacts liés à la réinstallation involontaire.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de

Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SOC) tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de BETOU » doivent être envoyées au plus tard le 02 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10  
E-mail : pracaccongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

**Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025**

**Le Coordonnateur du PRACAC,**

**Benoît NGAYOU**

## SANTÉ

## Vers l'humanisation des soins dans les hôpitaux du pays

Suite au décès tragique récemment de Divine Kumasamba, une trentenaire récemment diplômée d'une université que les médecins avaient refusé de prendre en charge sans le versement préalable de 5 000 dollars américains, une réunion cruciale s'est tenue le 17 septembre à Kinshasa, réunissant le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale, le Dr Samuel Roger Kamba, et les directeurs de tous les hôpitaux de la ville.

La rencontre a mis en lumière la nécessité urgente de réformer le système de santé pour garantir que l'accès aux soins soit une priorité absolue, avant toute considération financière. Le ministre de la Santé a insisté sur l'importance de l'humanité et de la responsabilité éthique des professionnels de la santé. Il a fermement rappelé que les soins aux cas critiques doivent être dispensés en urgence, sans attendre de paiement. Une grille tarifaire officielle pour les soins sera bientôt communiquée afin d'assurer la transparence et la justice.

Afin de garantir que les hôpitaux soient en mesure de répondre aux urgences, il a été proposé que chaque établissement devra désormais disposer d'une marge de péréquation dédiée aux cas urgents. Une mesure fiscale majeure a été révélée pour financer ces initiatives : une taxe de 2 % sera appliquée sur tous les produits importés, à l'exception des produits alimen-

taires. Ce décret, signé par la Première ministre, permettra d'investir dans le secteur de la santé pour améliorer l'offre de soins et les infrastructures.

### 200 professionnels de santé seront formés au Maroc

Dans l'objectif de renforcer les soins pré-hospitaliers, le ministère a annoncé le lancement d'un programme de formation intensif au Maroc pour 200 professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sages-femmes). Ils seront formés à la gestion des urgences, soutenus par cinquante équipes mobiles équipées d'un total de 150 motos et de 65 ambulances, prêtes à intervenir rapidement.

Le ministre a rappelé que même si certaines structures de santé sont privées, elles ont l'obligation de fournir un service public et ne peuvent en aucun cas refuser des soins à un patient en état critique. D'ailleurs, un arrêté ministériel a été signé sur le champ



À l'Hôpital général de référence de Kinshasa. © Per-Anders Pettersson/Getty Images

pour interdire formellement le refus de soins aux patients critiques. Pour améliorer la coordination et l'accessibilité, une plateforme téléphonique avec le numéro d'urgence 151 sera mise en place, permettant aux citoyens de signaler

les urgences et d'obtenir de l'aide rapidement.

Le ministre Samuel Roger Kamba a conclu en soulignant que le développement du pays est indissociable de l'amélioration de la santé des Congolais. Il a également

mentionné que 240 centres de santé construits en partenariat avec la Banque mondiale sont achevés et n'attendent plus que leur inauguration pour être mis au service de la population.

Blandine Lusimana

## FAKE NEWS

## Maman Bobi Ladawa n'est pas morte

Le fils aîné de la veuve du maréchal du Zaïre, Nzanga Mobutu, a posté un démenti sur X de la mauvaise nouvelle qui s'est répandue comme une traînée de poudre, après plusieurs partages sur les réseaux sociaux, le 16 septembre, annonçant le décès de sa maman, Bobi Ladawa.

« Merci de votre inquiétude. Maman Bobi Ladawa se porte très bien et continue sa vie avec sérénité. Nous vous prions d'arrêter de relayer des rumeurs infondées. Concentrons-nous plutôt sur la vérité et sur le respect dû aux vivants », a écrit Nzanga Mobutu Ngbangawe sur X. A travers ce post tranchant et sans équivoque, l'aîné de Bobi Ladawa a balayé d'un revers de la main la fausse information qui n'a cessé d'enfler au fil des heures, le 16 septembre. Curieusement, jusqu'au lendemain plusieurs internautes ont cherché à connaître le fin mot de l'histoire n'ayant pas pris connaissance du démenti. Maman Bobi Ladawa est donc



## LES INFOS

Merci de votre inquiétude. Maman Bobi Ladawa se porte très bien et continue sa vie avec sérénité. Nous vous prions d'arrêter de relayer des rumeurs infondées. Concentrons-nous plutôt sur la vérité et sur le respect dû aux vivants.

NZANGA MOBUTU NGBANGAWE

@SCBGouvernance +243825339890

bel et bien vivante et de surcroît bien portante du haut de ses 80 ans. En effet, deux semaines plus tôt, le 2 sep-

tembre dernier, la nouvelle octogénaire posait entourée de son fils et son épouse, Catherine Bemba, ainsi que leur

progéniture. Parmi les trois enfants, l'unique fille de Nzanga, Bobi, homonyme de sa mère. Sur ce cliché qui avait fait le tour des réseaux sociaux, cette dernière paraissait en parfaite forme. Ce qui est le cas, aux dires de son fils aîné. Du reste, en plus de la photo de famille, une vidéo de la fête avait été largement partagée, rappelant l'ancienne première dame au bon souvenir des Congolais. Sur le net, de nombreux commentaires avaient fusé et l'on avait reconnu parmi ses convives Jonas Mukamba, un ancien dignitaire du régime Mobutu, reconnu comme un ami de la famille. Plusieurs fois ambassadeur et aujourd'hui sénateur. Quoiqu'il en soit, la célébra-

tion se serait passée dans un cadre assez intime et en toute discrétion. S'il n'y avait pas des vidéos prises à la volée par les invités, la nouvelle n'aurait pas filtré plus que cela.

Rappelons que depuis l'exil de feu président Mobutu au Maroc à la chute de son régime, Maman Bobi Ladawa n'a pas quitté ce pays qui, par la force des choses, est devenu sa seconde patrie. Ce, d'autant plus que son illustre et regretté époux y est enseveli depuis vingt-huit bonnes années maintenant. Du reste, le fond de la photo de la prétendue mort de la veuve du Maréchal atteste bien de sa localisation au vu de l'architecture ornée de mosaïques et d'arabesques fréquents au Maroc.

Nioni Masela

## EXPOSITION

## Le festival Ponton photo baisse ses rideaux à la fin de la semaine

Après trois mois d'exposition, la première édition du festival Ponton photo, créée par le photographe Robert Nzaou pour rendre la culture en général et les arts visuels en particulier accessibles à tous, est arrivée à son terme.

Le photographe-formateur Robert Nzaou, en initiant le festival Ponton photo, avec l'appui de l'Institut français du Congo (IFC) ainsi que de nombreux partenaires locaux et internationaux, a voulu rapprocher les arts en général et les arts visuels en particulier de la population. Ainsi, depuis le 21 juin a lieu dans cinq endroits stratégiques de la ville de Pointe-Noire, à savoir rond-point Lumumba, rond-point Kassai, la Côte sauvage, la place de la Grande poste, rond-Point Rotary club ou Tractafric une exposition inédite de photos, retraçant l'histoire tout en faisant une subtile incrustation dans le quotidien.

C'est une cinquantaine de photos réalisées par cinq photographes dont Maurice Bidilou, Therance Ralff Lyliann, Robert Nzaou



L'assistance au lancement du festival Ponton photo/Adiac

(Congo), Renaud Barret (France), Tshepiso Moropa (Afrique du Sud) qui garnit ces lieux à la grande satisfaction du public.

Porté par Pemba Art et

l'IFC, ce festival propose une immersion artistique dans l'espace public transformant les rues, jardins et plages de Pointe-Noire en galeries d'art à ciel ouvert

permettant de toucher un public vaste et diversifié et d'intégrer l'art dans la vie quotidienne des habitants. Né de la volonté de rendre l'accès sans condition de

tous à la culture et à l'art, le festival Ponton photo s'inscrit dans une démarche inclusive et éducative. Par ses expositions en plein air, ses ateliers, ses conférences et ses projections nocturnes, il invite le public à découvrir la photographie sous toutes ses formes et à s'interroger sur les enjeux contemporains et universels qu'elle soulève.

Au-delà des expositions, le festival se veut aussi un lieu de rencontres et de transmission où artistes, critiques d'art, professionnels et grand public peuvent dialoguer et partager leurs expériences autour des œuvres présentées. Les projections nocturnes et les conférences permettent d'approfondir les parcours des artistes et les diverses techniques photographiques.

*Hervé Brice Mampouya*

7<sup>e</sup> ART

## Congo Filmz Awards déroule le tapis rouge ce week-end

Un total de dix-sept trophées sera octroyé à la crème, acteurs et techniciens, du cinéma congolais répartis en diverses catégories dont celles des meilleurs premiers rôles masculins et féminins au cours d'un événement mêlant cinéma et glamour au Centre culturel et artistique des pays d'Afrique centrale, à Kinshasa, le 20 septembre de 15h00 à 22h00.

La cérémonie de remise de trophée Congo Filmz Awards 2025, entendue comme une « soirée cinéma et glamour », a pour hôte d'honneur le styliste Serge Watcha. Tenu pour une « icône du paysage culturel congolais », incarnant à la fois « élégance et excellence artistique », le styliste n'a pas été choisi au hasard. Aussi, souligne à ce propos l'événement, « Sa présence à la soirée cinéma & glamour en tant que président d'honneur célèbre l'union du cinéma, de la mode et du prestige africain ». Le 20 septembre se veut dès lors, précise-t-on, une réception authentique « sous le signe du raffinement, porté par une figure d'exception ».

Six actrices et cinq acteurs sont en lice pour le rôle principal en qualité de meilleure actrice et meilleur acteur dont Josiane Ndungidi et Angelo Makwete, tous deux interprétant respectivement le « premier rôle » féminin et masculin dans M'Jinga, imbécile. Quant à Bombe, il a l'avantage d'être doublement en compétition avec deux des cinq « meilleurs seconds rôles » féminins, il s'agit en l'occurrence d'Harmonie Eley et Hizahora Ndungidi. Du côté du « meilleur second

rôle » masculin, Malik aligne également deux acteurs : Donat Kongolo et Flavien Muaba.

Dans la catégorie « meilleur film », quatre longs métrages sont nominés, à savoir « A deux reprises », « Bombe », « Paris à tout prix » et « Malik ». Un seul documentaire est dans la course et donc d'office gagnant.

Keven Mayamba, Patrick Olongo Shilo, Julio Lolo Bibas, Moses Kibamba et Trésor Malette sont les cinq réalisateurs de court métrage en lice pour le trophée. Tandis que Justin Nyembo, Yamba Bilonda (Le feu Mars Kadiombo), et Christina Nzonga sont les trois en course pour le long métrage.

CongoFilmz Awards affiche une fois de plus son ambition de récompenser l'excellence du septième art à l'échelle continentale. Ce, tout en célébrant le talent et la créativité à travers les réalisations de personnes qui se démarquent par la qualité de leur travail au sein de l'industrie cinématographique tant congolaise qu'africaine. Dans la perspective heureuse de revitaliser et de placer l'industrie congolaise au meilleur niveau.

*Nioni Masela*

## Appel à manifestation d'intérêt pour l'élection de la société civile

Dans le cadre du renouvellement de ses instances, le Comité de Coordination Nationale (CCN-Congo) invite les ONG, plate-forme, réseaux et associations impliqués dans la lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose et autres domaines de la santé intéressés à être membre du CCN-Congo à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt.

La documentation y relative est disponible au Secrétariat du CCN-Congo du 19 septembre au 8 octobre 2025 de 9 heures à 15 heures au 132, Avenue Marechal Lyautey, en face du CHU de Brazzaville ; B.P.909 -

Tel : Bureau : +242 06 664 38 55 / 06 686 99 29.  
Email : ccm.congo@yahoo.com

**La Présidente du CCN**

**Esmo Valérie MABA MOUKASSA**

## TOURNOI INTERNATIONAL DE HANDBALL

## Le Congo perd de justesse face à l'Angola

L'équipe nationale senior dames de la Fédération angolaise de handball a légèrement pris le dessus sur celle du Congo lors du match d'ouverture du tournoi international Angola 50 ans. Au terme de la rencontre, le Congo a perdu sur le score étriqué de 21-25.

Les Diables rouges du Congo ont mis la pression sur la sélection angolaise dès la première minute. Malgré quelques ratés, les athlètes du sélectionneur Younes Tatby ont évité un écart fleuve face aux éternelles championnes d'Afrique. Score à la mi-temps : 10-09 en faveur du pays hôte.

Après dix mois sans regroupement et un manque de préparation à ce tournoi, l'équipe congolaise souhaite bouger les lignes afin de se positionner parmi les meilleures lors des prochaines compétitions. Selon le sélectionneur, l'équipe en reconstruction vient d'entamer un nouveau cycle. Il estime que la détermination des joueuses et du staff technique pourra booster



La sélection congolaise/Adiac

ter le handball congolais si toutes les conditions sont réunies. « On est fier de notre équipe par rapport à l'effectif et au temps de prépara-

tion. Nous sommes sur un nouveau cycle et voulons préparer une équipe pour les deux prochaines sessions. Merci aux autorités,

notamment le ministre des Sports qui a facilité la participation du Congo à cette compétition », a-t-il indiqué. En application du règlement

particulier de la compétition, la sélection congolaise est composée de quatorze joueuses issues de la diaspora et du championnat national.

Le tournoi international Angola 50 ans est une compétition organisée par la Fédération angolaise de handball. Il s'inscrit dans le cadre des festivités du cinquantenaire de la République d'Angola. Ce tournoi qui sert de préparation aux Congolaises met aux prises, du 17 au 20 septembre à Luanda, quatre pays, à savoir le Congo, le Portugal, la Lituanie et le pays hôte.

Il sied de noter que la délégation congolaise est conduite par la présidente de la fédération, Linda Noumazalayi.

**Rude Ngoma**

## ART ET CULTURE

## La Chine inaugure son premier musée dédié à l'Afrique

Dans une démarche sans précédent, la Chine s'apprête à ouvrir son tout premier musée entièrement consacré à l'histoire, à l'art et aux civilisations africaines.

Portée par Ye Hailin, directeur de l'Institut Chine-Afrique, l'initiative vise à « faire découvrir au public chinois la richesse du patrimoine africain » tout en consolidant les ponts culturels entre les deux continents. Au-delà de la simple exposition d'objets et d'artefacts, le musée se veut un outil diplomatique et éducatif, intégré dans une vision plus large de coopération bilatérale Chine-Afrique. Des échanges entre artistes, chercheurs, étudiants et institutions culturelles sont prévus, de même que la création de cinq centres de recherche Chine-Afrique à vocation interdisciplinaire. « L'Afrique ne doit pas seulement être un partenaire économique, mais aussi une source de compréhension mutuelle et de respect culturel », a déclaré Ye Hailin.

**Enjeux pour l'Afrique : visibilité, récit global, diplomatie culturelle**

Pour les pays africains, ce projet offre une tribune rare dans l'un des plus grands pays du monde. Il permet de reconstruire une image plurielle du continent, souvent stéréotypée, et de valoriser ses apports civilisationnels, de l'Égypte antique aux royaumes sahéliens, en passant par l'art contemporain africain. « Ce musée peut devenir un carrefour symbolique d'un nouvel ordre culturel multipolaire », analyse un chercheur béninois en muséologie.

**Un musée, mille récits**

Si le projet en est encore à ses débuts, il cristallise déjà de grands enjeux géopolitiques et symboliques : entre récits alternatifs de l'histoire mondiale, recherche de légitimité culturelle et stratégies d'influence, la Chine entend inscrire sa relation avec l'Afrique au-delà du langage des contrats et des chantiers. Et pour l'Afrique, c'est peut-être l'occasion de raconter elle-même son histoire, sur une scène mondiale - et dans une autre langue.

**Noël Ndong**

**Entre symbolisme et influence**

L'annonce intervient dans un contexte de redéfinition du soft power chinois sur le continent africain. Après deux décennies de forte présence économique - investissements dans les infrastructures, prêts, partenariats agricoles-, Pékin cherche dé-

**CHANGEMENT DE NOM**

On m'appelle Missamou Pierre Honeur Prince. Je désire désormais être appelé : Sita Dacosta Pierre Prince Honneur. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

On m'appelle Pierre Précieuse Princesse Louise. Je désire désormais être appelée : Sita Pierre Précieuse Princesse Louise. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

**ADIAC TV**

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 10, boulevard Congo-Senou-N'Gouma, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

## FOOTBALL

## Messi fait ses adieux avec sa sélection à domicile

Lionel Messi ne jouera plus avec l'Argentine à domicile. « Pouvoir terminer ainsi est ce dont j'ai toujours rêvé. »

Le capitaine de l'Albiceleste, une légende du football, l'a annoncé au terme du match opposant l'Argentine au Venezuela au cours duquel il a marqué de son empreinte son dernier match officiel dans son pays en signant un doublé (39e et 80e minutes) lors de la victoire 3-0 face au Venezuela lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Un moment particulier qu'il a célébré avec 80 000 supporters de l'Estadio Monumental à Buenos Aires. Les trois fils de Messi l'accompagnaient sur le terrain avant le coup d'envoi, tandis que son épouse et ses parents étaient en tribunes. Les larmes de l'octuple Ballon d'or en disaient long et les applaudissements de tout un stade étaient à la hauteur de ses multiples exploits réalisés sur le terrain et des titres gagnés par ce joueur de 38 ans. En plus de deux décennies avec la sélection argentine, Messi détient le record de sélections (193) et



de buts (113).

«Un tas de choses me passent par la tête. Aujourd'hui, j'ai

joué mon dernier match avec des points à la clé. J'ai vécu beaucoup de choses sur ce ter-

rain, des bonnes et des moins bonnes, mais là, je ressens beaucoup de joie. Pouvoir

terminer de cette façon, ici, j'en ai toujours rêvé. Pouvoir faire la fête avec les miens... J'ai été fêté à Barcelone, et recevoir un tel hommage ici dans mon pays, c'est magnifique », a commenté Messi à l'issue de la rencontre.

A 38 ans, Lionel Messi n'a pas encore officiellement mis un terme à sa carrière internationale. La star argentine n'a pas encore pris sa décision quant à son éventuelle participation à la Coupe du monde 2026 qui se jouera aux Etats-Unis, au Canada et Mexique. Mais s'il y participe, ce sera la toute dernière après l'avoir soulevée en 2022 devant la France aux tirs au but. Il rentre dans la légende au même titre qu'un Diego Maradona.

Leo Messi a désormais le sentiment d'un devoir accompli puisqu'il a tout gagné dans sa carrière de footballeur.

James Golden Eloué



### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 019 /MEPIR/2025/UGP PRACAC

#### POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE REALISER L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL ET LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PORT SECONDAIRE D'IMPFONDO

1-Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Réalisation de l'étude d'impact environnemental et social et du plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire d'IMPFONDO ».

2-La mission présente un double objectif à savoir : d'une part, évaluer les effets directs et indirects des activités du sous-projet sur l'équilibre écologique des différentes zones de construction du site, sur le cadre et la qualité de vie des populations, sur le développement économique des localités et sur l'environnement en général afin d'assurer une insertion harmonieuse de ce sous-projet dans son milieu d'accueil et d'autre part, préparer un Plan d'Action de Réinstallation conforme aux exigences de la Banque mondiale et aux dispositions légales nationales, pour garantir une gestion adéquate des impacts liés à la réinstallation involontaire.

3-Le présent avis à manifestation d'intérêt vise à identifier des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt et à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculum vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques), des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) tel que défini dans le Règlement de Passation

de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un bureau d'études chargé de réaliser l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation pour les travaux de réhabilitation du port secondaire d'IMPFONDO » doivent être envoyées au plus tard le 06 octobre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC  
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez  
Tél. (242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10  
E-mail : pracacongo@gmail.com  
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU

**SOLUTION :**  
Le mot-mystère est : BREUVAGE

V	U	E	A	G	Z					
R	E	S	E	M	B	L	A	N	C	E
R	O	U	G	A	I	L	O	I	L	
A	S	T	R	E	S	E	L	U	D	E
A	P	E	C	A	R	I	R			
A	I	R	E	U	G	E	L	E	E	
L	A	G	L	A	I	V	E	C		
C	L	I	Q	U	E	T	E	R	N	U
E	L	U	E	T	E	V	E			
U	S	A	P	E	R	O	I	F	S	
C	R	I	M	I	N	E	L	A		
E	P	A	T	E	E	S	C	L	O	U
O	B	R	U	T	I	L	A	N	T	
E	R	R	E	T	E	T	A	D	E	
T	I	N	T	E	E	T	H	E	R	

H	A	C	H	E	F	R	I	T		
O	R	E	E	L	A	I	N	E		
R	I	D	U	L	E	M	U	R		
M	A	R	R	I	H	E	I	N		
I	A	A	R	A	T	E				
S	A	T	A	N	R	A	S			
L	C	E	D	A	I	T				
C	E	P	E	A	S	S	I	S		
H	A	I	R	A	I	E	R	E		
E	G	E	M	M	E	A	N			
N	E	E	U	S	O	I	T			
E	C	R	A	S	E	U	S	E		
T	U	S	E	N	A	T	S			

• SOLUTION DE LA GRILLE N°204 •

1	4	6	2	7	8	9	3	5
9	8	7	3	4	5	1	6	2
3	2	5	9	1	6	8	4	7
7	3	4	5	8	9	2	1	6
5	6	8	1	3	2	4	7	9
2	1	9	7	6	4	5	8	3
6	9	3	4	5	1	7	2	8
4	7	2	8	9	3	6	5	1
8	5	1	6	2	7	3	9	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°197 •

8	7	4	1	5	2	3	6	9
6	1	3	7	4	9	2	8	5
9	2	5	6	8	3	4	7	1
5	8	9	3	2	6	7	1	4
2	6	7	5	1	4	9	3	8
3	4	1	9	7	8	5	2	6
4	3	2	8	6	5	1	9	7
1	5	8	2	9	7	6	4	3
7	9	6	4	3	1	8	5	2

MOTS CASÉS 10X13 • N°215


- 2 LETTRES**  
EU - HS - ME - OC - ON - OS - TA - TE
- 3 LETTRES**  
ELU - ETE - ILE - LAS - OLE - REM - RUS - SOI - TER - TOT - TRI - USE - VER
- 4 LETTRES**  
ESSE - GERE - GREC - NOEL - NOTE - ODES - OSSU - RECU - RING - ROSE - SEAU - TROU - TRUC
- 5 LETTRES**  
BULOT - DENTS - DETTE - ECHUS - ECRUE - INDUE - MERCI - MUETS - OURSE - REGNE - RELUS - UNION - USEES
- 6 LETTRES**  
AUVENT - INTIME - MIETTE - MOBILE - MOEURS

MUSIQUE MAJESTUEUSE PAR DANS LES BOIS	CONFÈRE COMBAT DANS L'ARENÈ	PLAIE D'ARGENT FILET D'EAU	POTIONS	MIS AU COURANT	QUADRUPÈDE FERMEMENT L'AFFAIRE
			PRÉCIPICE MEUTE HUMAINE		
COUVRE TÊTE ÉCHEC CURANT		CR DE JOIE CHIFFRE		PÉRIODE GALÈRE	
					PÊCHE OU PATATE
CONTRACÉPTIF TRUC			100 CASES VICTOIRE DE NAPOLEON		
ONZE À MARSEILLE PAS CAPABLE	TRACAS-NAPO D'ALPINISTE			NEGATION LOMBRIC	
			MEDUSE	VELO SPORTIF ATTRAPÉE	
ADVERBE DE LIEU IL A SES TÉMOINS	FILET À POSSONS SYPHILIS			OUVRE LA BOUCHE	
			ARME DE SPORT FRUIT SANS VALEUR		FAITS ET GESTES
METTRE LES VOILES	TERRE CENTE SCÈNE DE COMBAT	SANS MOTIF		EXCLAMATION ÉCRIVAIN AMANTE DE MUSSET	
		MOUVEMENT DE GREVE PERSONNE			
FORME D'AVOR	REVICORANT POSSESSIF				
		FEUILLETE	FUTUR POU		
ELLE COURT DANS LA SAVANE				JEU DE HASARD	

• SUDOKU • GRILLE N°205 • DIFFICILE •

		4	6		5			
8	1			3	5			
3			9			8		
7				9			1	
		1			9			
2				4			8	
	5				1			6
			3	5			4	2
		2			6	7		

• SUDOKU • GRILLE N°198 • FACILE •

	6	3	8	9			2
	7	1					4
9			5				
7	3			8			
	2	5			4	1	
			4			2	8
				6			7
2						5	6
6		7	1	2	3		

S O U I L L O N M V A C C I N  
R Y T R A M T O A O E C E P R  
P M M X E A N J S L R H N L N  
N I B P E N A N C C P A I A N  
P A N O H T I A A A O N B I A  
E U R G N O F B R N R T R N G  
U L D T R B N G A E P I U E O  
Q E A I S E O I D R L E T B L  
I R T H Q E C N E C A R T A S  
D L L C G U D V O N M C E R T  
I E E A T P E S N A R T U Y E  
T X D V T N E I L C N N Q T R  
A I E A A R E P T I L E O O C  
F P I N S I P I D E U R C N E  
L E T R A C N E V I H C R A D

- ARCHIVE
- AVACHI
- BANJO
- BARYTON
- BONBON
- CANCRE
- CARABINE
- CARTEL
- CHANTIER
- CLIENT
- CONFIAIT
- COQUET
- DECRET
- DELTA
- ESTRAN
- FATIDIQUE
- GEOGRAPHE
- INSPIDE
- LEVAIN
- MALPROPRE
- MARTYR
- MASCARADE
- MIAULER
- PINGRE
- PIXEL
- PLAINE
- PUDIQUÉ
- REPTILE
- REVENANT
- SLOGAN
- SOUILLON
- SYMPHONIE
- TEXTO
- TRANSEPT
- TURBINE
- VACCIN
- VOLCAN

## DISPARITION

# Hommage de la nation à Zacharie Kimpouni

Le 18 septembre à Brazzaville, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est incliné devant la mémoire de l'ancien ministre de l'Éducation civique et de la Jeunesse, Zacharie Kimpouni, qui, le même jour, a été porté en terre à Madingou, dans le département de la Bouenza.

Décédé à l'âge de 73 ans, l'illustre disparu a dans sa carrière politique été tour à tour membre de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale puis du Parti congolais du travail. En septembre 2009, il est nommé ministre de l'Éducation civique et de la Jeunesse. A ce poste, Anatole Collinet Makosso, l'actuel Premier ministre, lui avait succédé en août 2011.

Zacharie Kimpouni, enseignant permanent à l'Université Marien-Ngouabi admis à la retraite, avait contribué à l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse et celle de l'éducation civique. De même, il a apporté sa pierre à l'édifice dans la mise en place du Conseil national de la jeunesse ainsi qu'à l'adoption et la ratification de la Charte africaine de la jeunesse.

*Les Dépêches de Brazzaville*



*Le président de la République rendant hommage à l'illustre disparu*

## CONGO-BANQUE MONDIALE

## Alexandra Célestin nommée représentante résidente

La promue Alexandra Célestin prendra officiellement ses fonctions à Brazzaville, le 1er octobre, avec pour mission de renforcer les partenariats stratégiques avec le gouvernement congolais et les acteurs clés du secteur privé national. Son expérience dans le secteur financier et son engagement envers le développement durable augurent d'un avenir prometteur pour la coopération entre la République du Congo et l'institution financière internationale.

Originnaire d'Haïti, Alexandra Célestin apporte une solide expérience acquise au sein de la Société financière internationale (IFC), une des institutions du Groupe où elle travaille depuis 2006. En tant que nouvelle représentante, elle est attendue sur trois axes majeurs : le renforcement des relations de travail avec le gouvernement et les acteurs du secteur privé; l'élaboration d'une stratégie de partenariat renouvelée avec la République du Congo; et la gestion du bureau de pays en mettant l'accent sur le professionnalisme et l'esprit d'équipe.

Alexandra Célestin succède à la Gabonaise Louise Pierrette Mvono, qui a décidé de regagner son pays d'origine pour y assumer de nouvelles



*La nouvelle représentante de la Banque mondiale au Congo*

responsabilités après avoir joué un rôle clé dans la consolidation des activités de la Banque mondiale en République du Congo. L'arrivée de l'Haïtienne intervient à un moment crucial, alors

que la Banque mondiale se prépare à élaborer une nouvelle stratégie de partenariat avec le Congo. Cette stratégie inclura les voix de tous les acteurs concernés, reflétant l'engagement de la Banque mondiale à travailler de manière inclusive et participative.

Forte de son expérience en tant que représentante régionale des services financiers de l'IFC pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, Alexandra Célestin a démontré sa capacité à naviguer dans des environnements complexes. Elle a contribué non seulement à la croissance des activités de l'IFC mais aussi à son expansion dans les pays à faible revenu et dans des États fragiles confrontés à des défis liés à la violence et aux conflits. Celle-ci

détient une maîtrise en finance de l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign, aux États-Unis, et a précédemment occupé plusieurs postes de direction dans des banques commerciales en Haïti, enrichissant ainsi sa compréhension des dynamiques économiques du marché.

Notons qu'Alexandra Célestin représentera au Congo à la fois la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale pour le développement, la Société financière internationale ainsi que l'Agence multilatérale de garantie des investissements, dans le cadre des efforts continus pour unifier le leadership au niveau national.

*Fiacre Kombo et Lopelle Mboussa Gassia*